



TEMPLE
ENFANTS ROUGES

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du mercredi 9 novembre
2022

Présent.e.s : Arlette CIEUTAT, Evelyne DRESS, Sharon HOBBY, Sylvain HOU, Stéphane JEAN, Catherine TOFFALETTI, Marie-Catherine ZAZZALI, Marylin PHELIPOT, Philippe REILLER,

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Excusé.e.s : Justine MALFAIT

En introduction de la réunion Sylvain HOU donne la parole à Jimmy BERTHÉ pour qu'il puisse répondre aux questions posées lors de la dernière séance.

Le Conseil de quartier souhaiterait connaître la profondeur de terre dont les habitants disposeront pour planter.

Les demandeurs seront informés des conditions et possibilités de plantation dans le retour des services de la DEVE à leur demande de permis de débitumer.

Les membres du Conseil de quartier craignent que ce permis de végétaliser devienne comme celui de la place Nathalie Lemel. En effet, le permis de végétaliser a été entretenu pendant longtemps par un membre du Conseil de quartier. Depuis qu'elle ne s'en occupe plus, le lieu est laissé à l'abandon.

Sylvain HOU demande si on peut faire un signalement DMR pour signaler des lieux à l'abandon comme les bacs de la place Nathalie Lemel.

Marylin PHELIPOT explique que sans aide de la DEVE, les habitants ne pourront pas supporter le coût des plantes.

Le Conseil de quartier estime que ce projet n'avance pas et qu'il devrait concentrer ses forces sur d'autres sujets.

Marilyne PHELIPOT explique qu'elle souhaiterait avoir les visuels des tables d'échec disponible sur le marché ainsi qu'un plan indiquant les emplacements identifiés avec la DEVE lors de la visite sur place.

La Mairie de Paris Centre a sollicité les services de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement pour l'obtention des visuels des tables d'échecs disponibles au marché et d'un plan indiquant les emplacements identifiés lors de la visite sur place. Elle reviendra vers le Conseil de quartier dès leur retour.

L'école Dubois n'étant plus aux normes pour accueillir les enfants, elle sera transformée en cuisine pour les cantines des écoles de l'arrondissement. Elle souhaiterait savoir où seront envoyés les élèves et quand l'école fermera.

Les écoles maternelle Paul Dubois et élémentaire Béranger ont déjà fusionné administrativement en école polyvalente (une seule directrice depuis la rentrée 2022). L'école Paul Dubois fermera à l'été 2023, les enfants de maternelle feront leur rentrée dans l'école polyvalente Paul Dubois-Béranger à la rentrée 2023.

Mme ACHILLE-FABRE fait remarquer que beaucoup de vélos stationnent rue des oiseaux, notamment en grands groupes.

La police municipale a été sensibilisée sur ce sujet. Jimmy BERTHÉ propose d'aborder ce sujet lors de la prochaine réunion GPO.

Arlette CIEUTAT explique que sur le centre de la place de la République, elle a récemment été renversée par un vélo. Elle explique que la place manque d'une piste cyclable qui ferait son tour et qui soit marquée de façon visible. En conséquence, les vélos circulent de façon anarchique sur le centre de la place.

La Mairie de Paris Centre observe en effet cette problématique liée à la circulation des vélos sur le terre-plein de la place de la République, alors que cela est interdit comme toute circulation de vélos et trottinettes sur trottoir. Des bandes cyclables existent, et certains aménagements cyclables, majoritairement du marquage au sol, seront réalisés pour sécuriser la circulation des vélos sur la chaussée, notamment au carrefour avec le boulevard du Temple. Toutefois, il n'y a pas de projet de piste cyclable place de la République prévue au Plan Vélo. La Mairie sensibilise les agents de police municipale pour programmer des contrôles sur le terre-plein de la place.

Arlette CIEUTAT fait remarquer que le sol de la place de la République est particulièrement glissant lorsqu'il pleut.

Catherine TOFFALETTI fait remarquer que les aménagements cyclables de la place sont très insuffisants, les cyclistes se retrouvant mêlés aux automobilistes.

Stéphane JEAN explique qu'une réorganisation de cette place a été votée au Conseil de Paris.

Sylvain HOU fait remarquer que dans la rue du Pont Aux Choux des ralentisseurs sont positionnés mais ils ne prennent pas l'ensemble de la rue. Les automobilistes passent sur le contre sens cyclable et serrent le trottoir où se tiennent les piétons. Lorsqu'il avait interrogé la Mairie, il y a trois ans, il lui avait été répondu qu'un aménagement était prévu dans le cadre du plan vélo. Il souhaiterait donc savoir ce qui est prévu. Il estime que le contre sens cyclable devrait être à minima matérialisé par un marquage au sol.

Cette problématique a en effet déjà été remontée. Il n'y a pas d'aménagement prévu au plan vélo, mais la création d'un contre-sens cyclable est en effet prévue comme pour tous les axes à 30 km/h. La réalisation des contre-sens cyclables est progressive et mise en œuvre à l'occasion des projets du secteur.

Sylvain HOU fait remarquer que même si un contre-sens cyclable est installé dans cette rue les coussins berlinois ne faisant pas toute la largeur de la route, ils ne remplissent pas leur fonction. Les automobilistes pour éviter le ralentisseur serrent du côté du trottoir, passant près des piétons et en direction des cyclistes. Le trottoir étant particulièrement étroit, les piétons descendent régulièrement sur la chaussée pour se croiser.

Stéphane JEAN explique que les travaux de la station métro Temple qui ont eu lieu en juin, ont été très bruyants et se sont déroulés la nuit. Actuellement, les réseaux électriques sont en train d'être refaits de l'autre côté de la rue. L'emprise est prévue jusqu'en décembre mais actuellement personne ne travaille sur ce chantier. Il regrette que ces deux interventions n'aient pas été prévues en même temps afin de préserver les riverains.

Le secteur est en effet concerné par des travaux lourds sur le réseau électrique réalisés par ENEDIS jusqu'à mi-décembre. Nous demandons systématiquement aux concessionnaires d'articuler au mieux leurs travaux pour réduire au maximum la durée et le périmètre de nuisances pour les riverains.

Stéphane JEAN explique qu'il aimerait savoir pourquoi les travaux de la station Temple ont été effectués la nuit alors que cette station est très proche des stations Arts et Métiers et République et aurait donc pu être fermée le temps des travaux.

Marylin PHELIPOT fait remarquer que les plaques métalliques posées au sol pour le passage des piétons pendant les périodes de travaux créent beaucoup de nuisance pour les riverains, notamment la nuit.

Stéphane JEAN demande s'il est normal que, malgré les travaux d'ENEDIS qui réduisent considérablement la largeur du trottoir, les commerçants soit toujours autorisés à débarrer devant les boutiques. Le Conseil de quartier demande quelle est la réglementation dans ce cas.

O'Tacos, au 172 rue du Temple, se transforme en « dark kitchen » la nuit de 23h à 7h du matin. Cela crée des nuisances en raison de la présence de livreurs qui attendent les commandes en écoutant de la musique ainsi qu'en raison du système d'aération bruyant du restaurant.

L'établissement n'avait pas été signalé jusqu'ici.

Deux opérations ont été commandées par le cabinet du Maire courant octobre :

- Patrouilles aléatoires des unités d'appui de nuit de la police municipale s'agissant des nuisances nocturnes occasionnées par les livreurs avec action de sensibilisation, pour demander aux livreurs d'attendre à l'intérieur de O'Tacos, ou du moins de ne pas écouter la musique via haut-parleur
- Saisine du bureau d'action contre les nuisances professionnelles pour un contrôle du système d'aération (nous attendons le rapport de l'inspecteur mandaté)

Stéphane JEAN précise que la copropriété a déjà fait appel au bureau des nuisances professionnelles, qu'un expert est passé courant juillet mais que depuis les copropriétaires n'ont plus de nouvelles.

Le Conseil de quartier demande s'il serait possible de rencontrer un responsable de l'application « Dans Ma Rue ».

Béatrice LAGARDE demande s'il est possible que la sortie rue des Vertus du métro Arts et Métiers devienne également une entrée.

La Mairie a relayé cette demande à la RATP et tiendra le Conseil de quartier informé des suites données à cette demande.

Catherine TOFFALETTI demande s'il serait possible de pouvoir valider les questions du Conseil de quartier avant que celles-ci soient envoyés au cabinet du Maire. Elle souhaiterait également que le Conseil de quartier puisse échanger avec Jimmy BERTHÉ sur les réponses avant les réunions afin de s'assurer que les réponses correspondent bien à ce qui est attendu par le Conseil de quartier.

Jimmy BERTHÉ explique qu'il a appris que le Conseil de quartier souhaite monter un projet de collecte de denrée alimentaire. Il explique qu'il peut mettre le Conseil de quartier en relation avec des associations qui mènent ce type de projet, notamment l'association Co'pl qui fait ses distributions à la MIE et qu'il l'a accompagnée au début du projet. Il a également échangé avec plusieurs élues qui sont prêt à aider le Conseil de quartier dans cette démarche, notamment Dorine BREGMAN qui a proposé d'écrire aux associations de commerçants du quartier.

Budget :

Fonctionnement (3 305 €) :

- Vide grenier au carreau du Temple : 28 janvier 2 427,60€
- Apéritif suite au rallye culturel : 300€
- Formation de la cloche à aller à la rencontre des personnes à la rue pour une vingtaine de personnes : 250€
- Kakemono et badges 250€

Investissement (8 264 €) :

- Installation d'un banc 28 rue Debeylleme : 3 000€

- Mobilier pour la halte femme du Carreau du Temple : 2 264€
- Bordures de Pied d'arbre métallisés pour le boulevard du Temple : 3 000€

Concernant le modèle de barrière Marilyn PHELIPOT propose d'installer les mêmes que celles utilisées par la DEVE.

Catherine TOFFALETTI souhaite proposer au Conseil de quartier Arts et Métiers de coorganiser le vide grenier avec leur Conseil.

Priorisation des projets du Conseil de quartier :

Les projets suivants ont été retenus :

- Rallye Culturel sur les lieux de mémoire suivi d'un pot
- Circulation à vélo place de la République
- Remplacement des luminaires « globe » par des lanternes « Marais »
- Réutilisation des invendus des commerces alimentaires
- Installation de bancs
- Réaménagement des placettes du quartier

Un questionnaire va être proposé au Conseillers de quartier afin de hiérarchiser ces idées. Sharon HOBBY propose, pour le projet anti gaspi, que chacun liste les commerces qu'il compte aller voir afin d'éviter les doublons. Elle précise que le rôle du Conseil de quartier sera de nourrir le vivier de commerçants qui donnent des invendus à l'association et non pas d'organiser la collecte, le stockage ou les distributions.

Divers

Sylvain propose d'ouvrir une page Facebook afin de donner un peu de visibilité au Conseil de quartier et de parler des réalisations du Conseil. Catherine TOFFALETTI précise que le Conseil de quartier a également une page sur Mesvooisin.fr.

Evelyne DRESS signale que son permis de végétaliser est régulièrement dégradé, déchets jetés dans les plantes, plantes volées. Marilyn PHELIPOT explique qu'il s'agit d'un des plus beaux pieds d'arbre de l'arrondissement et demande si la Mairie pouvait demander à la DEVE de remettre un peu de terre de temps en temps ou de remplacer les plantes volées.

Elle signale par ailleurs que le boulevard du Temple souffre de gros problème de propreté, plus particulièrement sur son trottoir coté 3^e, en conséquence, elle souhaiterait que la DPE passe plus régulièrement. Elle constate également que le restaurant Goku laisse sa poubelle devant son immeuble toute la journée. Elle signale que le nettoyage n'est jamais complet et que le lieu est très régulièrement souillé.

Stéphane JEAN signale que les livreurs STUART sont stationnés en permanence avec leur remorque placette Elizabeth Dmitrieff, à côté de l'entrée du métro Temple, s'accaparant cet espace.

Arlette CIEUTAT signale que depuis que les potelets ont été retirés au niveau du 64 rue de Saintonge, les véhicules se garent directement sur le trottoir gênant l'accès au passage piéton provisoire (marqué en jaune) situé à cet endroit.

Elle explique également que lors de l'assemblée générale du 3^e café, le Conseil de quartier a été chaleureusement remercié pour son projet de distribution de repas suspendus.

Evelyne DRESS demande pourquoi le bâtiment de la bourse du travail n'est pas ravalé alors que tous les bâtiments sont soumis à une obligation de ravalement tous les dix ans. Le Conseil de quartier demande à qui appartient ce bâtiment.